



Association
Sécurité Est Lausannois

Conseil intercommunal
p.a. Police Est Lausannois
rue de la Poste 9
Case postale
1009 Pully

Procès-verbal N° 02/2022

Séance du jeudi 17 novembre 2022 à 18h30

Salle communale de Paudex

Sous la présidence de Monsieur Fritz Burri

Le Président, M. Fritz Burri, ouvre la séance à 18h30 et remercie la Commune de Paudex pour la mise à disposition de la salle.

Il salue la présence des personnes suivantes : les membres du Comité de Direction, à savoir M. Jean-Marc Chevallaz, président, Mmes Céline Dillner-Reichen et Nathalie Greiner, M. Gil Reichen, M. le Commandant Dan-Henri Weber, secrétaire du CoDir, Mme Corinne Fleury, assistante de direction, Mme Sandra Gillard, Présidente du Conseil communal de Belmont, Major Sébastien Baehler, Commandant du SDIS Ouest-Lavaux, ainsi que M. Claude Quartier, représentant de la presse.

1. Appel et acceptation de l'ordre du jour

Mme Anne-Françoise Richard, secrétaire, procède à l'appel. Mme Stéphanie Ganour-Gumy, MM. David Chassot et David Hausermann sont excusés. M. Christian Aeschlimann a annoncé qu'il arrivera en cours de séance. 14 membres sont présents. Le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 21 juin 2022

La parole n'est pas demandée. Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec les remerciements du Président à son auteur.

3. Communications du Bureau du Conseil

Le Bureau a reçu la visite, le 4 octobre 2022, de M. le Préfet Flotron qui a vérifié la bonne gestion du Conseil intercommunal, à son entière satisfaction. Le Président fait lecture de la lettre de démission de Mme la Conseillère Odile Cuénoud Gonzalez et de celle de M. le Conseiller Laurent Witschi. Mme Cuénoud Gonzalez sera remplacée par M. David Hausermann, M. Witschi par M. José Sanchez.

M. Dominique Favre a été désigné pour succéder à M. Marc Lebel.

4. Communications du Comité de direction

M. Jean-Marc Chevallaz, président du Comité de direction, informe de ce qui suit :

Le programme ODYSSEÉ, outil permettant de renouveler le système central des polices vaudoises, est entré dans sa phase d'élaboration. Pour rappel, ODYSSEÉ a fait l'objet du préavis 04-2019 validé par le Conseil intercommunal pour un montant de CHF 520'000.00 à charge de l'Association Sécurité Est Lausannois (pour un montant total du projet de CHF 23 mios). Ce montant sera prélevé sur le compte au bilan s'élevant à CHF 570'000.00 au 31 décembre 2021. Il n'y a donc pas besoin d'emprunter pour financer ce projet.

Dans le cadre de la collaboration Police Est Lausannois – Police Lavaux, un groupe de travail a été mis en place sous la conduite du Commandant Weber afin de mutualiser les entités Police-secours. La première séance se tiendra mercredi 23 novembre et permettra d'avoir un premier aperçu de la situation afin de renseigner la Commandante de la Police cantonale, cheffe de la direction opérationnelle.

Le projet EVOPOL, qui relance la collaboration entre les polices du canton, notamment dans le domaine des effectifs, du recrutement et de la formation, suit son cours. L'arrivée de nouvelles personnes telles que le nouveau chef du Département, la nouvelle Commandante de la Police cantonale, ainsi que le nouveau président de la Société des Officiers des Polices communales vaudoises en la personne du Commandant Dan-Henri Weber, a donné une nouvelle impulsion à ce projet.

Après le COVID, nous voici face à une possible pénurie d'énergie. Sous l'intitulé INOPIA, un état-major police se met en place. Il regroupe l'ensemble des cadres des polices du canton afin d'unifier les doctrines de prévention, de contrôle et d'intervention. Pour nos communes, la Police Est Lausannois va appuyer les autorités pour la mise en place des PRU (points de rencontre d'urgence) en cas de délestage attendu vers la fin de l'hiver.

Police Est Lausannois a engagé au 1^{er} septembre 2022 un nouvel officier opérationnel en la personne du Premier-Lieutenant Richon.

5. Assermentation de MM. David Hausermann, José Sanchez et Dominique Favre

M. Hausermann est excusé. En raison d'un manque de compréhension et d'information, MM. Sanchez et Favre ne sont pas présents. Tous trois seront convoqués début 2023 pour une assermentation par le Président du Conseil.

6. Election d'un nouveau membre de la Commission de gestion

Suite au départ de M. Witschi, il y a lieu de nommer un nouveau membre à la Commission de gestion, issu de la commune de Paudex. M. Jean-François Spring est élu à l'unanimité.

7. Election d'un(e) secrétaire suppléant(e) du Conseil intercommunal

Le Président indique que selon l'article 12 des statuts, le Conseil doit désigner un ou une secrétaire suppléant(e). Personne ne s'étant présenté et ainsi que le règlement l'autorise, en accord avec le Commandant Weber et l'intéressée, il est proposé que Mme Corinne Fleury, assistante de direction, soit nommée secrétaire suppléante. Mme Fleury est élue par acclamation.

8. Préavis du Comité de direction N° 03-2022 – Budget 2023

- Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission, Mme Anne Schranz, présidente de la Commission de gestion. Cette dernière indique ne rien avoir à ajouter à son rapport.
- Le Président ouvre la discussion.

M. Gérald Cuche souhaite savoir quelles sont les conséquences financières pour l'Association lorsqu'un aspirant met un terme à sa formation durant le cursus ou qu'il est en échec. M. Jean-Marc Chevallaz répond que ces éléments figurent dans le contrat d'engagement dans lequel il est indiqué qu'en cas d'interruption de la formation, l'écolage sera pris en charge par l'aspirant.

Compte 3189.00.600 : M. Gérald Cuche souhaite savoir quel sera le montant capitalisé sur ce compte après le versement de CHF 50'000.00. M. Jean-Marc Chevallaz répond qu'au 31 décembre 2021 le montant provisionné était de CHF 570'000.00, auxquels seront ajoutés CHF 50'000.00 au 31 décembre 2022, puis à nouveau au 31 décembre 2023 pour un total de CHF 620'000.00. Pour rappel, seront déduits de ce compte CHF 520'000.00 pour le projet ODYSSEÉ, étant précisé que le montant des tranches de paiement n'est pour l'heure pas connu.

La parole n'étant plus demandée, le Président lit les conclusions et passe au vote.

- Le préavis N°03-2022 est accepté à l'unanimité.

9. Préavis du Comité de direction N° 04-2022 – Crédit complémentaire pour l'achat d'un véhicule de remplacement

- Le Président donne la parole au rapporteur de la Commission, M. Jean-Charles Bartolacelli, membre de la Commission ad hoc.
- La Commission ad hoc relève que le parcours classique d'approbation n'a pas été possible, l'indisponibilité de deux véhicules d'intervention ayant conditionné l'achat rapide de ce véhicule, considérant cette dépense comme urgente, en passant par une requête de crédit complémentaire.
- Après discussion, et à l'unanimité des membres présents, la commission propose au Conseil intercommunal d'accepter ses conclusions.

- Le Président ouvre la discussion.

M. Gérald Cuche souhaiterait que lors de l'envoi des préavis, le nom des membres composant une commission ad hoc soit communiqué à l'ensemble des membres afin que ces derniers puissent s'adresser à la commission en cas de question, préalablement à la séance du Conseil. Il lui est répondu que ceci ne pourra être fait qu'a posteriori, la commission n'étant composée qu'une fois le préavis reçu par le bureau. Pour les préavis futurs, la secrétaire communiquera aux membres dès que la commission sera composée.

- La parole n'étant plus demandée, il lit les conclusions et passe au vote.
- Le préavis N°04-2022 est accepté à l'unanimité.

Le Président adresse ses remerciements aux membres des commissions pour leur engagement et leur travail.

10. Divers et propositions individuelles

Mme Lena Lio demande dans quelle mesure il est possible de visiter les locaux de Police Est Lausannois. M. Jean-Marc Chevallaz répond que c'est bien volontiers qu'une visite peut être organisée. Le Président demande si une telle visite peut être associée à une prochaine séance du Conseil à Pully, ce à quoi M. Chevallaz répond par l'affirmative.

Les Membres sont informés que les prochaines séances du Conseil intercommunal sont fixées au **jeudi 15 juin 2023 à 18h30** et **jeudi 2 novembre 2023** (lieux à définir).

Au terme de la séance, Mme Céline Dillner-Reichen, Municipale à Paudex, convie les conseillères et conseillers à un apéritif.

La séance est levée à 19h08.

Pully, le 9 décembre 2022

Le Président



Fritz Burri



La Secrétaire



Anne-Françoise Richard

Distribution :

- aux membres du Conseil intercommunal
- aux membres du Comité de direction
- à la préfecture de Lavaux-Oron